

Le 5 janvier 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'asphyxie de la justice enfin reconnue !

L'espoir d'une amorce de réparation ?

À la suite de la présentation, ce jour, par le Garde des Sceaux du « Plan d'action issu des États généraux de la justice », l'USM constate un changement de tonalité avec un discours rassurant qui montre la prise de conscience de l'asphyxie de la justice au détriment du justiciable.

L'USM constate que le Gouvernement semble vouloir aller vers une Justice de qualité. L'USM retrouve d'ailleurs dans ces annonces des constats et propositions qu'elle défend depuis plusieurs années.

L'USM a le sentiment d'être écoutée et entendue. Le travail réalisé depuis plusieurs années porte enfin ses fruits.

Le Gouvernement fait référence aux chiffres de la CEPEJ (Commission européenne pour l'efficacité de la Justice), régulièrement mis en avant par l'USM et qui montrent l'énorme rattrapage encore nécessaire.

Un budget important a été annoncé et sera débloqué sur plusieurs années pour l'ensemble de la Justice. L'USM restera particulièrement vigilante sur l'affectation de ces sommes et la traduction concrète des annonces. L'USM note cependant que la protection des enfants en danger a totalement été oubliée de même que l'alignement du statut du parquet sur celui du siège.

Contacts presse :

Shahina Akbaraly 06 50 82 55 02 s.akbaraly@o2p-conseil.com

À propos de l'USM

L'Union Syndicale des Magistrats est le 1er syndicat de magistrats judiciaires. Apolitique, elle défend l'indépendance de la justice et les intérêts matériels et moraux des magistrats. L'USM milite en faveur d'une justice de qualité respectueuse des justiciables. Créée en 1974, elle est présidée par Ludovic FRIAT.

<https://union-syndicale-magistrats.org/>